



# **SAINT-DENIS TENNIS DE TABLE 93**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Vous êtes invité(e) à participer à l'assemblée générale de Saint-Denis Tennis de Table 93 qui se tiendra le :

**Mardi 16 décembre 2025 à 19h**

### **Salle La Raquette**

Stade Auguste Delaune – rue du 19 mars 1962 - 93200 SAINT-DENIS

Cette assemblée générale annuelle est un moment important dans la vie associative du club. Nous vous remercions par avance de votre présence et vous rappelons que le quorum doit être atteint pour délibérer valablement.

### **Ordre du jour**

1. Approbation du PV de l'AGO du 9 décembre 2024
2. Rapport d'activités 2024/2025
3. Rapport financier de l'exercice 2024-2025 (bilan et compte de résultat)
4. Vote sur les comptes de l'exercice 2024-2025
5. Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024-2025
6. Budget prévisionnel 2026/2027
7. Vote sur le Budget Prévisionnel 2026/2027
8. Election d'un membre au Comité Directeur
9. Informations sur la saison en cours
10. Questions diverses

Les questions diverses devront être reçues avant le lundi 8 décembre 2025.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir et retourner le formulaire d'inscription ci-dessous par mail à : [contact@sdt93.fr](mailto:contact@sdt93.fr) avant le vendredi 12 décembre 2025.

Si vous le souhaitez, vous pourrez assister à l'Assemblée générale en visioconférence.

co-présidents

Jean-Claude MOLET / Lakhdar FERGUE



Nom

Prénom

(pour les mineurs) Père ou mère de :

- ☐ Participera à l'assemblée générale du SDTT93 le 16 décembre 2025
- ☐ Ne participera pas à l'assemblée générale

À Saint-Denis le

Signature

**SAINT-DENIS TENNIS DE TABLE 93**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**POUVOIR DE REPRESENTATION**

Je soussigné(e),

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

membre de l'association SAINT-DENIS TENNIS DE TABLE 93 pour la saison 2025-2026 donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé :

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

de me représenter lors de l'Assemblée générale qui se tiendra à La Raquette le mardi 16 décembre 2025 à 19h.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du mandant

signature du mandataire

Extrait des statuts de Saint-Denis TT 93

Article 14-1 : Chaque membre actif constituant l'assemblée peut disposer de quatre pouvoirs maximum émanant de membres actifs ... indiquant clairement le mandant et le mandataire suivant un formulaire mis à disposition par l'association.